



Sud-Solidaires BPCE

Section CEAPC

24, Rue du 24 février – 79000 NIORT

tel : 05.16.36.22.15 – 05.16.36.22.16

mel : sudceapc@yahoo.fr

www.sudbpce.com

 SUDBPCE

Union
syndicale
Solidaires

Sud-Solidaires A SIGNÉ LA NAO LOCALE

Oui nous avons pris nos responsabilités ! 6 ans que personne n'avait signé la NAO locale. Nous avons, dans l'intérêt des salariés, paraphé cet accord. Non nous ne sommes pas dupes ! Mais dans l'intérêt général, même si nous sommes loin du compte et de nos revendications, la proposition de la direction d'octroyer un supplément d'intéressement de 500 euros brut dès le mois de mai a, au final fait pencher la balance.

Quelques revendications de Sud- Solidaires :

- Rattrapage du pouvoir d'achat, augmentation de 1.60%
- Salaire minimum porté à 1700 euros net mensuel
- Prime équivalente à 1 mois de salaire moyen dans l'entreprise en remplacement de la part variable
- Embauches en CDI
- Remplacement systématique des congés maternité
- Mise en place d'un système de contrôle des heures supplémentaires
- Partage du temps de travail avec la mise en place des 32h sur 4 jours

C'est l'histoire d'une négociation qui avait, comme d'habitude, mal débuté. En effet, depuis la fusion CE/BP il y a maintenant 8 ans, nos patrons locaux se sont fait déposséder de tout pouvoir de décision dans un domaine ô combien primordial : la Négociation Annuelle Obligatoire. Comme son nom l'indique, la NAO est une série de réunions où se négocie plusieurs items comme les augmentations salariales, les avantages au personnel etc. Sauf que, depuis que F. PEROL est à la tête de l'institution, la NAO qui se déroulait dans chaque Caisse, se négocie désormais en 2 parties : l'une à BPCE pour les salaires, l'autre dans les Caisses pour les éléments annexes. Ainsi l'élément clé qui concerne la négociation sur les hausses de salaire a tout simplement été confisqué aux caisses et désormais tout se joue à Paris. Ainsi en confisquant le cœur même de la NAO, il a dépourvu de tout intérêt les NAO locales, les acteurs locaux n'ayant plus que des miettes à négocier (CESU, ticket restaurant, titre de transport...). Alors, quand le directoire de BPCE décide qu'il n'y aura quasiment pas d'augmentation pendant des années, on comprend la difficulté en CEAPC ou ailleurs de trouver des Organisations Syndicales pour signer de telles brouilles !

Curieux, car dans le même temps, nos patrons, dans une solidarité exemplaire, augmentaient gracieusement leurs émoluments arguant des bons résultats de la caisse et du groupe (100 millions d'euros de bénéfices en CEAPC et 3,2 milliards pour le Groupe) mais ne pouvant malheureusement rien redistribuer aux employés ?! Tous les prétextes

furent bons : la crise, la conjoncture mondiale, le changement numérique, l'arrivée de nouveaux concurrents...

... / ...

Pourtant **Sud-Solidaires** rappelle jour après jour aux patrons la triste réalité :

- Sur les 10 dernières années les salariés ont perdu l'équivalent d'un an de salaire (phénoménal) !
- La précarité s'installe chez les jeunes (inquiétant voire dramatique) !
- Les conditions de travail se dégradent inexorablement (non remplacement des congés maternité pour les nouveautés 2016 par exemple) !

Mais rien n'y fait ! Ni avant, ni maintenant les patrons ne veulent rien céder. Ils argumentent à loisir que la baisse du taux de fréquentation des points de vente aura pour conséquence inéluctable une baisse drastique des effectifs dans les années qui viennent. Il faudra dégraisser alors ceux qui ne sont pas heureux en CEAPC...

Du coup pourquoi faire des efforts ? Ainsi le groupe BPCE a, dans son immense générosité, accordé 0,6% d'augmentation cette année bien loin des 2% constatés chez la plupart des concurrents et pourtant certaines OS (SU-UNSA, CFDT, CGC) se sont empressées de signer la NAO nationale. **Sud-Solidaires** n'est pas rentré dans ce marché de dupes et n'a pas signé la NAO nationale en février !

Par contre, coup de tonnerre, au 3^{ème} et dernier round de la NAO locale voyant qu'aucune OS n'allait signer, la direction a sorti de son chapeau une augmentation de l'intéressement (pourtant impossible les 2 rounds précédents !) prévoyant une prime de 500 €.

Alors OUI nous avons pris nos responsabilités en signant la NAO locale 2016 car nous savons que cette prime de 500 € est importante, voire vitale pour beaucoup de nos collègues et NON nous ne baisserons pas les bras et continuerons à lutter contre tous ceux qui continuent à brader les intérêts des salariés.



Tous Solidaires !

Le combat continue !